



Nauviale, le 15 novembre 2016

DEPARTEMENT DE
L'AVEYRON

MAIRIE DE NAUVIALE
12330

NOTE

Mesure de Protection à proximité des établissements fréquentés par des personnes vulnérables lors de l'application de produits phytopharmaceutiques

Vu l'arrêté préfectoral du 19 octobre 2016 et notamment son article 2.

Pour la commune de Nauviale, le lieu ou l'établissement qui accueille des personnes vulnérables est :

l' Ecole Publique Communale
située au lieu-dit Le Bourg
ouverte de 7h30 à 18h45 du lundi au vendredi
7h30 à 12h30 le mercredi
hors vacances scolaires

le Maire

Sylvain COUFFIGNAL

